

S.C.P. Pierre PANIS Anne MILLOU

Hélène ANTUNES

Huissiers de Justice Associés

21, Allées Charles de FITTE

31024 TOULOUSE CEDEX

Tél 61.42.80.26

Fax 61.59.21.51

C.C.P. Toulouse 1721 90 E

Etude ouverte de 8h à 18h sauf le samedi. Membre d'une association de gestion agréée acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques.

TOULOUSE CEDEX le 15 Février 1996



Monsieur LABORIE André

2, Rue de la Forge

31650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE

Affaire: **COMMERZ CREDIT/LABORIE André**

Reference :

Dossier : **MD00102**

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la loi, je me suis présenté le 14-2-1996 pour vous signifier un acte de à la requête de **COMMERZ CREDIT BANK**

La copie de cet acte a été (ou sera) déposée à la Mairie de **SAINT-ORENS DE GAMEVILLE** où elle devra être retirée dans le plus bref délai contre récépissé ou émargement par vous même ou par toute personne que vous aurez spécialement mandatée à cet effet par écrit.

La copie de l'acte sera conservée à la Mairie pendant trois mois. Passé ce délai, celle-ci en est déchargée.

"Le Maire, son Délégué ou le Secrétaire de Mairie, peut, à la demande du destinataire, transmettre la copie de l'acte à une autre Mairie, ou celui-ci pourra la retirer dans les mêmes conditions."

D'autre part, conformément à l'article 658 du Nouveau Code de Procédure Civile, veuillez trouver sous ce pli, copie de l'acte qui vous est destiné.

TRES IMPORTANT : Si l'acte fait courir un délai, ce délai part de cette date, à l'exclusion de toute autre.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.